**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2011)

**Heft:** [2]: Obligation de servir

**Artikel:** Obligation de servir : interview

Autor: Rime, Jean-François

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514615

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Politique

Obligation de servir, interview

## Jean-François Rime

Conseiller national, FR

Etes-vous favorable à l'obligation de servir? a Si oui, qui doit être touché par cette obligation (habitants vs citoyens / hommes et femmes)? Et quelles prestations à la collectivité doitelle couvrir (humanitaire, social, écologique, pédagogique, sécuritaire, militaire)? b Si non, pourquoi?

Oui à l'obligation de servir pour les citoyens suisses. Les missions de l'armée restent la défense du territoire et l'aide à la population en cas de catastrophe et les situations spéciales.

Etes-vous favorables à une armée de milice ? a Si oui, quel modèle de service militaire faut-il privilégier?

b Si non, comment pensez-vous remplir les prestations actuellement couvertes par l'armée de milice (professionnalisation, milice volontaire, répartition des tâches de l'armée sur d'autres institutions, privatisation)

Il faut conserver l'armée de milice avec cours de répétition. En généralisant le service long, on se prive de cadres de valeur et surtout de spécialistes, Notamment de médecins et d'ingénieurs. L'armée professionnelle serait trop chère. Je reste aussi convaincu que l'armée a une fonction d'intégration, même si ça n'est pas un but prioritaire.

L'initiative du GSSA sur l'abrogation du servie militaire obligatoire vous convient-elle ? Préférez-vous un statu quo ? Ou pencheriez-vous plutôt pour un contreprojet ? Si oui, quels en seraient les arguments principaux ?

Il faut soumettre cette initiative au vote sans contreprojet. La priorité est de repréciser les missions de l'armée, adapter la taille de l'armée à ces missions et lui donner les moyens financiers de remplir ces missions.

J.F.R.

Nom: Rime

Prénom: Jean-François

Age: 60 ans

Profession: Industriel

Dernier diplôme obtenu : Licence en sciences

économiques UNIL

Grade militaire : soldat dans la cavalerie. Je ne suis pas un spécialiste des questions militaires. J'ai suivi le cours de défense général dans le cadre de l'approvisionnement économique du pays.